



---

# STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES USAGES NUMERIQUES

---

**SDUN 2026 – 2029**

**Construire un territoire connecté, sécurisé et durable**



**Eure Normandie Numérique  
215 Route de Paris CCI WORK 27000 EVREUX**

# SOMMAIRE

.....	0
<b>1. La SDUN 2022-2025 – Synthèse et Bilan</b> .....	2
<b>A. Contexte et objectifs</b> .....	2
<b>B. Une méthode d’élaboration collaborative</b> .....	2
<b>C. Axes stratégiques</b> .....	3
<b>D. La méthode préconisée</b> .....	3
<b>E. La mise en œuvre</b> .....	3
<b>2. La genèse de la création de « l’Agence du numérique de l’Eure »</b> .....	4
<b>3. Nos axes de développement</b> .....	9
<b>4. La position de l’Agence du numérique de l’Eure dans l’écosystème régional et national du numérique</b> .....	11
<b>5. La stratégie opérationnelle</b> .....	12
<b>6. Les perspectives 2026-2029</b> .....	17
<b>A. Contexte et objectifs</b> .....	17
<b>B. Les axes de développement</b> .....	17
1) <b>En interne</b> :.....	17
2) <b>En externe</b> : .....	18
<b>C. La stratégie de communication et de promotion des services</b> .....	24
1) <b>La valorisation de l’offre</b> .....	24
2) <b>La communication</b> .....	25
3) <b>Tarifcation et perspectives budgétaires</b> .....	26
2) <b>Perspectives budgétaires</b> .....	29
<b>D. La gouvernance</b> .....	31

# 1. La SDUN 2022-2025 – Synthèse et Bilan

## A. Contexte et objectifs

Fruit d'un travail de concertation et de réflexion de 18 mois, et accompagné du cabinet d'études TACTIS, Eure Normandie Numérique a voté sa stratégie de développement des usages numériques en mai 2022.

La SDUN 2022-2025 visait à valoriser le réseau Très Haut Débit déployé par Eure Normandie Numérique et à réduire la fracture numérique en favorisant l'inclusion, la transformation des services publics et le développement durable. Elle s'inscrivait dans la continuité des plans nationaux (Plan France Relance, Numérique Inclusif) et européens (Décennie numérique 2030).

### Les enjeux identifiés :

- La ruralité et l'accessibilité des services sur l'ensemble du territoire.
- L'inclusion numérique (près de 16 % de la population éloignée du numérique).
- La Transition écologique et sobriété numérique.
- La cybersécurité comme socle des projets.

## B. Une méthode d'élaboration collaborative

- **Une concertation territoriale** : questionnaires, ateliers avec élus, EPCI, acteurs privés.
- **Un diagnostic partagé** : identification des besoins et des fractures exprimés par les acteurs ayant participé à l'étude.



- **Un alignement stratégique** : une nécessaire cohérence de la SDUN départementale avec les schémas régionaux et nationaux.
- **Un cadre éthique** : en termes d'accessibilité numérique, de protection des données, et de numérique responsable.

## C. Axes stratégiques

Trois axes structuraient la feuille de route :

### Axe 1 : Citoyens et territoires – Inclusion numérique

- Formation et médiation numérique pour habitants et agents.
- Déploiement de conseillers numériques.
- Sensibilisation à la cybersécurité.

### Axe 2 : Services numériques de demain

- Télémédecine pour pallier les déserts médicaux.
- Dématérialisation des services administratifs.
- Soutien aux entreprises (cybersécurité, communication digitale).

### Axe 3 : Performance et résilience

- Démonstrateurs IoT pour la gestion technique des bâtiments.
- Évaluation du bilan carbone des projets.
- Sobriété numérique.

## D. La méthode préconisée

- **L'Agence du Numérique** : évolution de la forme juridique du SMO Eure Normandie Numérique pour piloter la stratégie.
- **Un centre de ressources** : socle technique, centrale d'achats, animation territoriale.
- **La gouvernance** : l'animation d'un comité de pilotage, d'un comité d'experts, et d'un comité des usagers.
- **Le financement** : 28,1 M€ sur 3 ans (hors FttH), avec cofinancements de l'État, de la Région, et de fonds spécifiques.

## E. La mise en œuvre

L'étude réalisée a servi de levier de lancement de la SDUN d'ENN.

Néanmoins, après des études juridiques et financières approfondies, certaines orientations préconisées n'ont pu aboutir :

- **L'inclusion numérique** est une politique forte du Département du fait de ses compétences en matière d'action sociale, et il pilote de la feuille de

route « France Numérique Ensemble ». Il a été acté que le syndicat n'investirait pas ce champ des usages numériques, même s'il participe aux travaux des groupes de travail initiés dans le cadre de la co-construction de la feuille de route.

- **La télémédecine** : en dehors d'assurer la connectique nécessaire à l'implantation de centres ou cabines de télémédecine, la réglementation ne permet pas au syndicat d'aller au-delà dans le soutien au Plan Santé Départemental.
- **La vidéoprotection** : la réglementation dans ce domaine étant très stricte, la marge de manœuvre du syndicat s'est retrouvée finalement réduite. Eure Normandie numérique peut faire bénéficier les collectivités euroises de son conseil et de son expertise, des solutions proposées par son délégataire mais ne peut en aucun cas assurer le financement des investissements en dehors de ceux relatifs à la connectivité et assurer l'exploitation de ces liens.
- **Création d'une structure ad-hoc** : le choix a été fait de diversifier l'activité du syndicat en acquérant une nouvelle compétence « Services et outils numériques », en faisant évoluer ses statuts et sa gouvernance, mais sans changer la forme juridique de la structure, et sans créer de structure ad-hoc. En effet, cette solution, trop complexe, aurait conduit à une perte de lisibilité de l'activité et de l'offre de services du syndicat.
- **La cible** : conformément à ses statuts, le syndicat peut proposer ses services aux seules entités publiques, et non aux structures privées. Il accompagne les élus mais également les agents publics, et notamment les secrétaires de mairie dans les communes et syndicats eurois ainsi que les agents des structures publiques ayant conventionné. De la même manière, ENN ne peut s'adresser aux administrés eurois que par le biais des collectivités adhérentes au syndicat.

## 2. La genèse de la création de « l'Agence du numérique de l'Eure »

Le 19 septembre 2022, le syndicat a acquis la compétence « Services et outils numériques », faisant d'Eure Normandie Numérique un opérateur public de services numériques (O.P.S.N). Afin de rendre visibles et lisibles les nouvelles activités du syndicat, il a été décidé de les rattacher à la marque « Agence du numérique de l'Eure ».

Cette décision du Comité syndical a induit début 2023 une évolution des statuts du syndicat ainsi que de la composition du Comité, afin que des délégués puissent être désignés sur la nouvelle compétence du syndicat. L'objectif était également de permettre aux mairies et syndicats adhérents d'être représentés au sein du collège « services et outils numériques », sans pour autant augmenter substantiellement le nombre de représentants siégeant au Comité syndical. Pour cela la strate fixant le nombre de délégués au titre de la compétence « Aménagement numérique » pour le Département, la Région Normandie et les EPCI a évolué de la manière suivante :

**Ancien statuts « Aménagement Numérique » :**

Département : 10 délégués – 10 suppléants

Région : 2 délégués – 2 suppléants

EPCI :

Tranches de population à 20.000 hab.	Nombre de délégués par EPCI
- de 0 à 30 000 hab.	2
- de 30 001 à 50 000 hab.	3
- au-delà de 50.000 hab.	4



**Modification « Aménagement numérique » :**

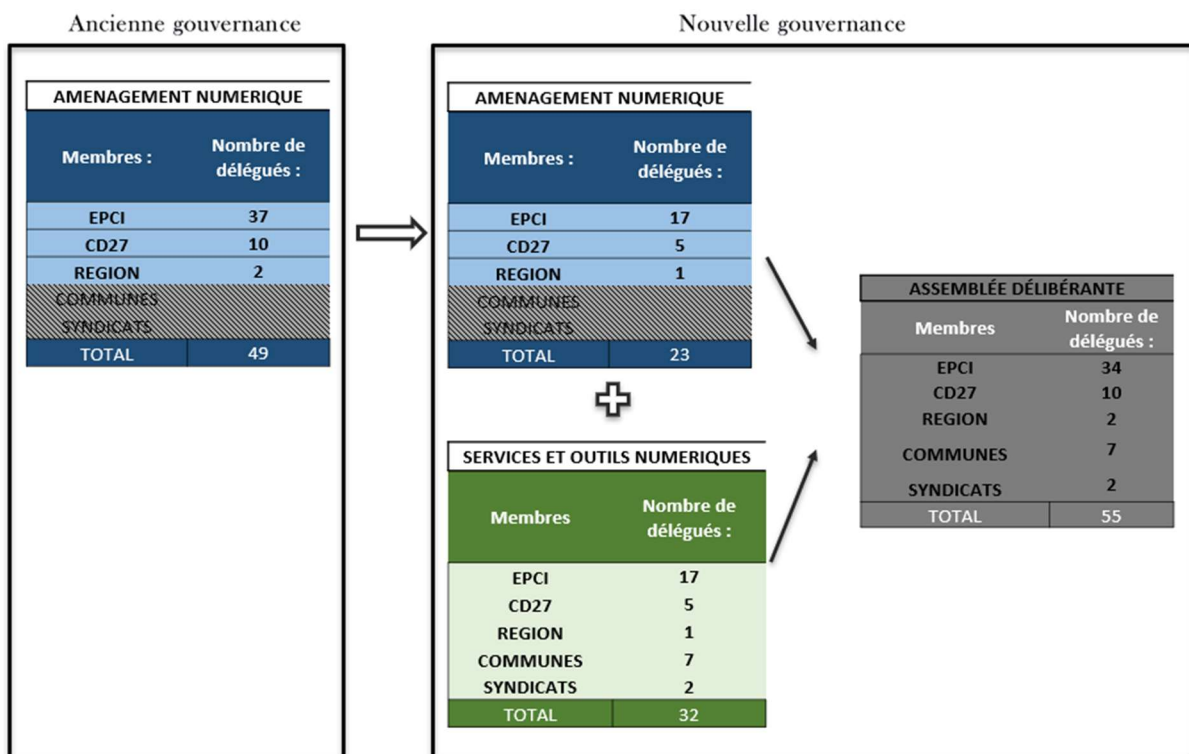
Département : 5 délégués – 5 suppléants

Région : 1 délégué – 1 suppléant

EPCI :

Tranches de population à 20.000 hab.	Nombre de délégués par EPCI
- de 0 à 40 000 hab.	1
- au-delà de 40.000 hab.	2

Avec la même règle pour ces entités au titre de la compétence « Services et outils numériques », en ajoutant un collège « Communes » composé de 7 représentants et un collège « Syndicats » composé de 2 représentants. Soit l'évolution suivante :

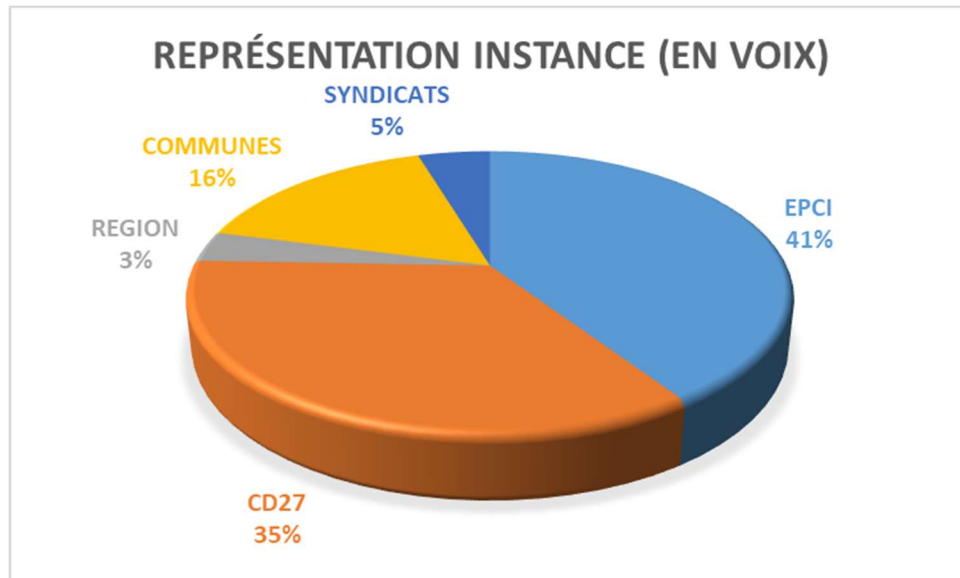


Le nombre de voix, à l'appréciation du Comité syndical, a été fixé à 2 voix pour les collèges « Communes » et « Syndicats ». Le nombre de voix pour le Département, la Région et les EPCI reste inchangé, à savoir respectivement 3 voix pour le Département et la Région et 1 voix pour les EPCI.

Ainsi l'assemblée délibérante est passée de 49 élus à 55 et est représentée, au titre des deux compétences, de la manière suivante :

AMENAGEMENT NUMERIQUE & SERVICES ET OUTILS NUMERIQUES						
Membres	Nombre de délégués :	Nombre de suppléants :	Nombre total délégués à désigner	Nb voix	Total voix	
<b>EPCI</b>	<b>35</b>	<b>35</b>	<b>70</b>	<b>1</b>	<b>35</b>	
CA Seine Eure	4	4	8	1	4	
CC de Lieuvin Pays d'Auge	2	2	4	1	2	
CC de Lyons Andelle	2	2	4	1	2	
CC de Pont Audemer Val de Risle	2	2	4	1	2	
CC de Roumois Seine	4	4	8	1	4	
CC du Pays de Conches	2	2	4	1	2	
CC du Pays de Honfleur Beuzeville	2	2	4	1	2	
CC du Pays du Neubourg	2	2	4	1	2	
CC du Vexin Normand	2	2	4	1	2	
CA Evreux Portes de Normandie	3	3	6	1	3	
CC Interco Normandie Sud Eure	2	2	4	1	2	
CC Intercom Bernay Terres de Normandie	4	4	8	1	4	
CA Seine Normandie Agglomération	4	4	8	1	4	
<b>CD27</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>30</b>	
<b>REGION</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	
<b>COMMUNES</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>14</b>	
<b>SYNDICATS</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>	<b>55</b>	<b>110</b>	<b>11</b>	<b>89</b>	

Ainsi la composition du Comité syndical est la suivante : 55 délégués, dont 35 au sein des EPCI *représentant 35 voix*, 10 pour le Département *représentant 30 voix*, 7 pour les communes *représentant 14 voix*, 1 pour la Région *représentant 3 voix* et 2 pour les syndicats *représentant 2 voix*.



Au niveau de son financement, l'Agence se positionne sur une offre de services simple, lisible, et accessible à ses membres, définie de la manière suivante :

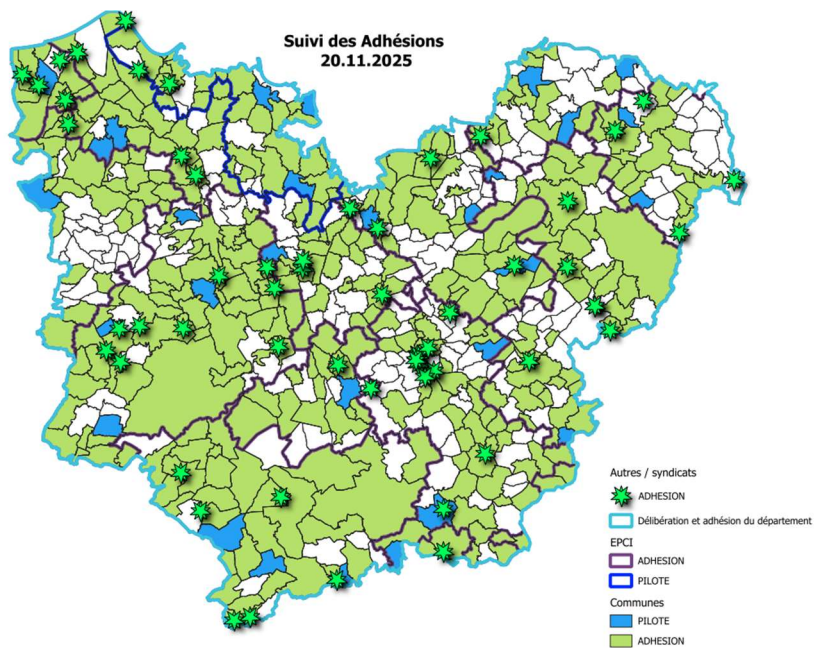
- Outils mutualisés accessibles à tous les membres d'ENN => remboursement du coût de fonctionnement forfaitisé selon une grille simplifiée : coût adhésion par habitant (0.10€/hab)
- Outils utilisés par un petit nombre de membres => calcul selon une clé de répartition qui impute à chacun une part du coût global
- Outils utilisés par un seul membre => remboursement à l'euro des coûts du service

Dans le premier cas, est annexé à la Charte d'adhésion le catalogue de services spécifiant les coûts inclus dans l'adhésion ; ces éléments sont accessibles et actualisés sur notre site internet (sommairement le pack e-administration et le centre de ressources).

Il est à noter que les dépenses inhérentes à cette compétence « services et outils numériques », inscrites au budget principal du syndicat, sont financées par le biais de cotisations forfaitaires des adhérents. Grâce à l'effet de masse, Eure Normandie Numérique, négocie des services mutualisés pour ses propres besoins et ceux de ses membres publics, financés par une cotisation forfaitaire reflétant leur participation.

Dans les deux derniers cas, des conventions sont dressées spécifiant les services proposés ainsi que la tarification associée.

A fin 2025, voici la répartition des 443 collectivités adhérentes du syndicat :



Parmi les 443 adhérents au syndicat au titre de sa compétence « Services et outils numériques », on peut compter le Département, les 13 EPCI de l'Eure, 378 communes et 51 syndicats.

ENN compte parmi ses adhérents :

- 55% des collectivités Euroises (communes et syndicats)
- 65% des communes Euroises dont 80 % des communes les plus importantes (+ de 2500 habitants).

On peut noter une forte pénétration d'Eure Normandie Numérique sur le territoire, même si des actions d'information devront être réalisées sur certaines intercommunalités, et notamment auprès des petites communes de moins de 500 habitants.

EPCI	Non adhérent	
	Nb	%
CC du Pays de Honfleur-Beuzeville	12	52,17%
CC Lyons Andelle	14	46,67%
CC Lieuvin Pays d'Auge	23	45,10%
CA Evreux Portes de Normandie	33	44,59%
CC du Vexin Normand	16	41,03%
CC du Pays du Neubourg	16	39,02%
CA Seine Normandie Agglomération	21	34,43%
CC du Pays de Conches	8	32,00%
CA Seine-Eure	19	31,67%
CC Intercom Bernay Terres de Normandie	20	26,67%
CC Interco Normandie Sud Eure	9	22,50%
CC de Pont-Audemer / Val de Risle	7	21,88%
CC Roumois Seine	8	20,51%
EPCI hors département	1	14,29%
<b>Total général</b>	<b>207</b>	<b>34,67%</b>

Concernant la communauté de communes du Pays de Honfleur – Beuzeville, le pourcentage de non-adhérent s'explique notamment par le fait qu'une partie des communes sont situées sur le Département du Calvados, et même si l'offre de services leur est ouverte, elles sont moins en lien avec le syndicat. De la même manière, concernant Evreux Portes de Normandie, les communes de l'ex-GEA situées en zone AMII sont moins coutumières des actions menées par Eure Normandie Numérique. Concernant la communauté de communes du Vexin Normand et de Lyons Andelle, situées sur une zone frontalière du Département, une partie des communes se sont tournées vers des offres de structures concurrentes situées dans l'Oise ou le Val d'Oise.

### 3. Nos axes de développement

#### - L'agilité

Dès le lancement de la nouvelle activité du syndicat dans le champ des services et outils numériques, le souhait de maintenir une équipe à taille humaine, et donc souple et agile a été exprimé.

Le développement de l'Agence a donc été rendu possible grâce à deux leviers : d'une part grâce au redéploiement d'une partie des professionnels sur les usages, et d'autre part en appliquant une réflexion de « make or buy » pour chacun des projets engagés. Dans un premier temps, trois collaborateurs ont été recrutés pour constituer le socle du pack E-administration, puis une dynamique collective a permis d'enrichir l'offre de services. Certains services ont été externalisés au vu de leur domaine d'expertise, et en tant qu'opérateur mutualisant, toujours négociés au plus juste pour nos adhérents.

Le déménagement du syndicat à la CCI a également permis au Syndicat de reprendre la main sur le pilotage et la gestion de son système d'information, garantissant ainsi plus de souplesse dans la mise en œuvre de projets internes.

- **Sourcing, souveraineté et mutualisation**

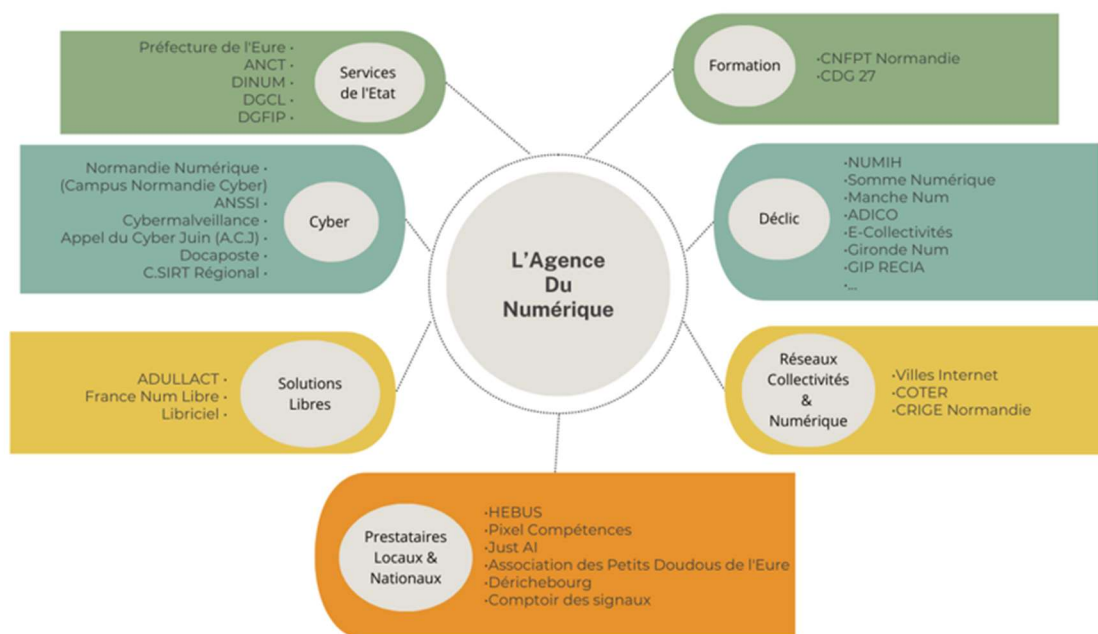
L'équipe d'ENN conduit une veille renforcée sur les solutions et les acteurs du marché avec un focus spécifique sur le monde du libre et les solutions proposées par l'Etat et d'autres acteurs publics. Cette organisation permet de mettre à disposition des collectivités de l'Eure des solutions éprouvées et performantes dans un cadre mutualisé et financièrement maîtrisé. En négociant les outils et services pour nos 445 adhérents (au 31-12-25), le syndicat optimise les conditions économiques et assure pleinement son rôle d'opérateur mutualisant.

- **La proximité et la co-construction**

Afin de poursuivre la logique de concertation impulsée dans le cadre de l'élaboration de la stratégie départementale des usages numériques 2022-2025, l'Agence a souhaité à son lancement mettre en place un groupe de 30 communes pilotes et d'un EPCI pilote, représentatifs de l'ensemble des territoires et des différentes tailles d'organisation. Différents objectifs ont motivé cette décision : replacer l'utilisateur au centre et évaluer les besoins des élus et agents sur le terrain, expérimenter et tester nos services et solutions, et enfin bénéficier de retours d'expérience de ces collectivités.

Dans la même logique, en 2025, le Syndicat a acté la mise en place d'une nouvelle approche visant à expérimenter des services avec certaines collectivités adhérentes pour évaluer leur pertinence avant éventuelle intégration dans son catalogue de services. Le montant et la durée sont déterminés par le Comité Syndical et suivi en comptabilité dédiée (nature déclinée). Le premier champ d'étude concerne la sensibilisation et l'acculturation à l'IA générative (IAG) : initiée en 2025 sur deux EPCI de l'Eure, l'expérimentation se poursuivra en 2026.

## 4. La position de l'Agence du numérique de l'Eure dans l'écosystème régional et national du numérique



En trois ans, l'Agence du numérique de l'Eure a réussi à s'inscrire dans l'écosystème très dense des usages du numérique, tant au niveau régional que national.

Le réseau national Déclic, composé de 80 opérateurs publics de services numériques a constitué et constitue une base solide pour le développement de nos compétences et de notre offre de services.

Notre stratégie de développement visant à privilégier les solutions souveraines et publiques pour nos collectivités adhérentes, c'est tout naturellement que nous avons développé des liens avec les acteurs publics investis dans le champ de la dématérialisation, de la cybersécurité, de la sobriété numérique, etc. Cette vision d'ensemble a permis au syndicat de se positionner en complémentarité de l'offre déjà existante, dans une logique partenariale et sécurisée.

Pour autant, souveraineté ne signifie pas exclusivité aux offres libres ou publiques, et nous avons également contractualisé avec des opérateurs privés quand le domaine d'expertise le nécessitait et dès lors que la qualité du service l'exigeait.

En Normandie, Eure Normandie Numérique figure parmi les Opérateurs Publics de Services Numériques reconnus pour leur niveau de maturité. Il est également

reconnu pour son investissement dans différents projets régionaux tels que l'Appel du Cyber juin, ou nationaux tels que le projet de la Suite Numérique développée par l'ANCT.

## 5. La stratégie opérationnelle

En repartant des besoins identifiés par les groupes de travail, nous avons défini notre stratégie opérationnelle autour de quatre piliers :



- **« Être sensibilisé, formé, connaître, être accompagné en expertise ».**

Des élus et des agents qui expriment le besoin d'être éclairés et informés == **Création d'un centre de ressources.**

### Nos actions :

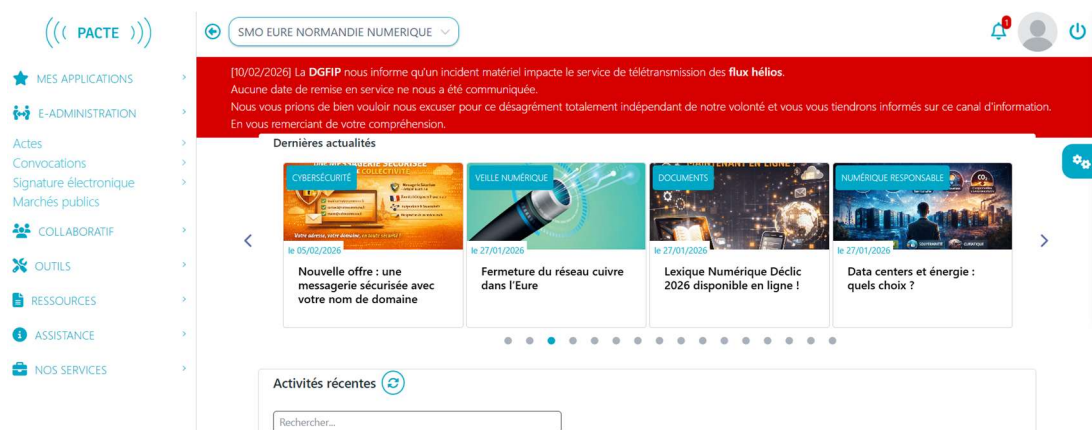
- Un centre de ressources accessible en ligne sur le pack e-administration, avec des actualités relatives au numérique, de la veille ainsi que des articles concernant la cybersécurité, et le numérique responsable.
- Des formations pour faciliter l'utilisation du pack e-admin, des tutoriels et vidéos accessibles sur la plateforme.
- Des actions de sensibilisation, en ligne et des évènementiels.
- Interventions en conférences des Maires, et en réunion des secrétaires de mairie
- Des rendez-vous en mairie pour du conseil et de l'ingénierie

- « **Dématérialiser, simplifier, développer l'e-administration, signer électroniquement, faire des visioconférences** ».

Des élus et des agents qui souhaitent moderniser leur organisation == **mise à disposition d'un pack e-administration.**

Nos actions :

- Mise à disposition du pack E-admin, qui a été upgradé en 2024 avec de nouvelles solutions et options. Ce dernier se matérialise par :
  - Un Tiers de Télétransmission
  - Un parapheur électronique
  - Un outil de gestion des convocations
  - Une plateforme des marchés publics
  - Un outil de transfert de fichiers
  - Un outil d'envoi de messages sécurisés
  - Un outil de sondage en ligne



Véritable bureau virtuel de l' élu comme de ses agents, la valeur ajoutée de cet outil réside dans l'interopérabilité de ses différentes briques. En 2024, pour faire suite aux demandes des communes pilotes, un outil de réservation d'espaces et salles en ligne et un outil de gestion des données sociales ont été expérimentés, tous deux issus de « la Suite territoriale » développée par l'ANCT.

En 2025, en lien avec d'autres OPSN membres du réseau Déclic, un travail de négociation d'un contrat de partenariat public-public entre le syndicat et l'ANCT a été réalisé. Les échanges se poursuivent en 2026, ainsi que le chantier technique préalable qui devrait permettre l'interfaçage entre notre annuaire et PRO CONNECT, porte d'entrée des solutions de la Suite territoriale, faisant d'Eure Normandie Numérique un fournisseur d'identité de ses adhérents.

Une équipe dédiée au support du pack e-administration accompagne au quotidien les utilisateurs de la plateforme dans leurs différentes démarches et les aide à solutionner leurs problématiques.

- **« Sécuriser les biens et les personnes, optimiser la consommation des fluides, garantir la sobriété numérique, diminuer les dépenses et optimiser les recettes ».**

Des élus engagés pour faire de l'Eure un territoire résilient == **une offre autour du numérique solidaire.**

#### Nos actions :

- Il s'agit d'accompagner les acteurs du territoire dans leur transformation numérique en vue de faire de l'Eure un territoire connecté et durable. En termes d'infrastructures, le syndicat facilite le déploiement des systèmes numériques et leur interconnexion. Le réseau de fibre optique, dit FTTH, en fin de déploiement pourra répondre à ces besoins, sous réserve le cas échéant d'aménagements spécifiques. En fonction des besoins identifiés, le catalogue de services de la délégation de service public pourra évoluer.
- Le syndicat accompagne des chantiers d'installation de vidéoprotection raccordée en fibre optique. Différents contrats ont été signés avec ENTHD pour proposer la technologie de fibre à Martagny, Bacqueville, Pont de l'Arche, Routot et d'autres projets sont en cours d'instruction. À noter également le projet de sureté départementale conclu entre le Département, la Gendarmerie, et ENTHD qui consiste à installer sur les routes départementales des caméras de vidéoprotection afin de résoudre des actes de malveillance, de lutter contre toute forme de délinquance ou de contrôler les entrées et sorties de véhicules sur notre territoire. Le Département loue, pour une période de 20 ans, des liens de fibre optique à ENTHD. ENN réalise quant à lui, des travaux d'extension de réseau pour permettre l'interconnexion des caméras à son réseau et s'assure que les obligations de qualité de service d'ENTHD vis à vis du Département sont bien respectées.
- Dans le cadre d'une campagne de communication territoriale visant à faire connaître l'action et l'expertise d'Eure Normandie Numérique auprès de l'ensemble des collectivités du département, une opération de collecte de câbles usagés est déployée dans les mairies et leurs écoles primaires, en lien avec les intercommunalités.

Cette initiative répond aux enjeux croissants de sobriété numérique. Le numérique représente plus de 2 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre et repose sur l'extraction de ressources naturelles limitées (métaux, eau, énergie). Sensibiliser dès le plus jeune âge à l'impact environnemental des usages numériques constitue donc un levier essentiel d'action publique.

L'opération s'inscrit pleinement dans une logique d'économie circulaire et de responsabilité sociétale (RSE). Elle s'appuie sur le partenariat national existant

entre Derichebourg Environnement et Les P'tits Doudous, permettant de capitaliser sur un dispositif éprouvé de recyclage et de valorisation des métaux issus des câbles collectés. La matière première est réinjectée dans le cycle économique et les fonds générés sont reversés à l'antenne euroise de l'association, contribuant concrètement à l'amélioration du bien-être des enfants hospitalisés.

Les objectifs poursuivis sont multiples :

- Développer une culture du numérique responsable auprès des administrés, des élèves et de leurs familles ;
- Encourager des pratiques de recyclage et de gestion durable des équipements ;
- Fédérer les collectivités autour d'un projet écologique et solidaire commun ;
- Valoriser l'engagement territorial en faveur d'un numérique plus durable.

Conçue en format « clé en main », l'opération limite la charge des communes et des écoles (kits fournis, supports prêts à l'emploi, logistique assurée), facilitant ainsi une mobilisation large et homogène sur le territoire maximisant ainsi l'impact et la sensibilisation. Cette opération est réalisée EPCI par EPCI à raison de 3 par an depuis 2024. Les 6 premières ont permis de collecter déjà 16 tonnes.

Elle traduit l'ambition de la SDUN : faire du département un territoire exemplaire et novateur en matière de numérique responsable, solidaire et durable.

- Enfin, dans une logique d'appui à la gestion du domaine public, le syndicat accompagne depuis 2024 les communes adhérentes dans l'analyse des données relatives à l'occupation des réseaux de communications électroniques, afin de sécuriser et fiabiliser la perception de leur redevance d'occupation du domaine public par les réseaux Télécom.

- **« Gérer et sécuriser les données et les systèmes d'information ».**

Des élus de plus en plus conscients du risque de cyberattaque = **la confiance numérique, une offre de cybersécurité négociée, et adaptée aux besoins des collectivités de l'Eure.**

Nos actions :

- Commercialisation en 2025 d'un Pack Cyber permettant de sécuriser système d'information et données des communes. Suite à un marché public, le syndicat a contractualisé avec Docaposte jusqu'en 2029.

**L'AGENCE DU NUMÉRIQUE DE L'EURE**

## PACK CYBER SÉCURITÉ

Afin de vous prémunir face aux risques cyber, nous vous proposons un pack complet, qui vous permettra de sécuriser votre système d'information et vos données.

**à partir de 14 €/mois\***

\*HT, par poste, hors frais d'installation

- 1 UNE SAUVEGARDE SÉCURISÉE POUR PROTÉGER VOS DONNÉES
- 2 UN EDR ET UN SOC POUR DÉTECTER, ANALYSER ET RÉAGIR FACE AUX MENACES
- 3 UN PROXY POUR PROTÉGER VOTRE NAVIGATION INTERNET
- 4 UN GESTIONNAIRE DE MOTS DE PASSE POUR SÉCURISER VOS ACCÈS

Une offre négociée et mutualisée | Un accompagnement de l'installation au service après-vente | Des prestations françaises et certifiées

DOCAPOSTE | 02 32 31 93 09 | cyberenm27.fr | eure Numérique NUMÉRIQUE DE L'EURE

- Cette offre standardisée à 14€ HT / mois et par poste est composée :
  - D'une sauvegarde externalisée de 50 Go de données
  - D'un EDR et d'un SOC
  - D'un proxy
  - D'un gestionnaire de mots de passe

Docaposte accompagne les collectivités de l'installation des solutions jusqu'au service après-vente, simplifiant ainsi leurs démarches par le biais d'un contact unique.

L'ensemble des solutions sont françaises et certifiées, et la souveraineté des données est garantie.

- Commercialisation fin 2025 d'une offre axée sur une messagerie sécurisée et l'acquisition d'un nom de domaine afin de minimiser le risque d'attaque par hameçonnage, les plus fréquentes pour les collectivités mais également pour sécuriser la réception de leurs mails sur leur propre nom de domaine.

Alors que 80% des communes de l'Eure possèdent encore des adresses génériques, non sécurisées et sans nom de domaine, un travail de conviction devra être conduit sur le territoire.

Cette offre est intégrée au marché avec Docaposte, et un accompagnement au changement est proposé aux collectivités avec une reprise des données de l'ancienne vers la nouvelle messagerie.

Il est à noter que le syndicat propose une approche globale aux collectivités en combinant de nombreuses actions de sensibilisation sur le territoire et en ligne à des solutions de sécurisation à mettre en place sur leur système d'information. Il s'agit d'apporter une réponse rapide et concrète aux besoins des collectivités.

## **6. Les perspectives 2026-2029**

### **A. Contexte et objectifs**

Entre 2022 et 2026, le contexte global national et international a profondément évolué, marqué par une intensification des tensions géopolitiques et une hausse significative des cyberattaques visant aussi bien le sabotage que l'ingérence économique, en écho aux orientations de la revue stratégique de défense 2025 qui insiste sur la souveraineté numérique et la résilience des infrastructures publiques.

Parallèlement, l'explosion des usages de l'intelligence artificielle a ouvert de nouvelles perspectives pour les territoires, tout en soulevant des risques majeurs :

- enjeux éthiques liés aux algorithmes et à la récupération de données,
- impact écologique des infrastructures de calcul,
- aggravation potentielle de la fracture numérique pour les publics les plus vulnérables.

C'est dans ce contexte que le syndicat Eure Normandie Numérique s'efforcera d'accompagner du mieux possible les collectivités de l'Eure qui devront poursuivre leurs actions de développement des usages numériques en conciliant innovation, sécurité et inclusion, et cela dans un contexte budgétaire contraint qui exigera une priorisation accrue des investissements et une optimisation des ressources existantes.

### **B. Les axes de développement**

#### **1) En interne :**

Dans une dynamique d'amélioration continue qui constitue depuis plusieurs années l'un des marqueurs de son identité, le syndicat réaffirme sa volonté de placer la qualité du service et l'efficacité organisationnelle au cœur de son action.

Cette ambition se traduit par une démarche structurée visant à renforcer la fiabilité, la transparence et la performance de l'ensemble de ses missions, au profit de ses adhérents comme de ses partenaires.

Les trois prochaines années seront ainsi rythmées par un ensemble de projets stratégiques destinés à :

- moderniser les outils internes,
- sécuriser les processus,
- améliorer l'expérience des usagers.

L'accessibilité du site internet constituera l'un des premiers chantiers, avec l'objectif de garantir un accès inclusif à l'information et aux services en ligne, en conformité avec les obligations légales et les bonnes pratiques d'ergonomie numérique.

Parallèlement, des travaux seront poursuivis afin d'optimiser en continu la gestion des données et de renforcer les bonnes pratiques internes en matière de RGPD notamment à travers la formalisation des procédures et la sensibilisation des équipes. Cette montée en maturité ira de pair avec la préparation à l'entrée en vigueur de la directive NIS 2, qui impose de nouvelles exigences de résilience aux entités essentielles : le syndicat s'engage ainsi dans un effort de sécurisation renforcée de ses infrastructures et de ses processus, afin d'anticiper les obligations réglementaires et de garantir une continuité de service accrue.

Sur le plan organisationnel, la mise en place d'un CRM permettra de mieux structurer la relation avec les adhérents et de fluidifier le suivi des interactions, tandis que l'intégration d'un outil de ticketing optimisera la gestion et la traçabilité des demandes au quotidien.

L'administration interne bénéficiera également de nouveaux outils, comme un coffre-fort numérique RH destiné à sécuriser et centraliser les documents sensibles, ou encore le déploiement de la signature électronique mobile, gage d'agilité et de simplification des démarches.

Enfin, l'accompagnement des collaborateurs représentera un levier déterminant de cette transformation : un programme de formation dédié à l'intelligence artificielle générative leur permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour tirer parti de ces technologies émergentes, tout en maîtrisant leurs usages et leurs impacts.

L'ensemble de ces initiatives illustre la volonté de bâtir un syndicat plus moderne, efficace et résilient, capable de répondre aux enjeux actuels et d'anticiper ceux de demain.

## **2) En externe :**

La stratégie opérationnelle du syndicat continuera de s'articuler autour de ses quatre piliers que sont le Centre de ressources, le Pack E-administration, le Numérique Solidaire et la Confiance numérique.

## **Le Centre de ressources :**

Le Centre de ressources de l'Agence du numérique de l'Eure souhaite consolider son rôle d'appui, d'expertise et de coordination au bénéfice des collectivités du territoire. Ce plan d'actions vise à mettre à disposition une offre structurée, cohérente et évolutive.

Le Centre de ressources assurera une veille dans le champ du numérique, permettant aux collectivités d'identifier les opportunités mobilisables et d'anticiper les évolutions à venir. Parallèlement, une veille technologique permettra un suivi des innovations, afin d'éclairer les choix des acteurs publics.

L'offre sera complétée par la mise en place d'un accompagnement des collectivités sur les centrales d'achat informatique et numérique identifiées. Cet accompagnement permettra de faciliter la lisibilité de l'offre existante, en fournissant notamment les coordonnées et conditions d'accès, et d'accompagner les collectivités dans la compréhension des dispositifs disponibles.

Au-delà de ces dispositifs, le Centre de ressources développera une offre de services de conseil en ingénierie, destinée à accompagner les collectivités dans la définition, la structuration et la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement et de transformation numériques.

Un accompagnement au changement renforcé sera également déployé. Des séquences de sensibilisation, proposées en présentiel ou en webinaire, aborderont les sujets d'actualité du numérique : cybersécurité, intelligence artificielle, souveraineté, gestion des données. Des formations flash favoriseront par ailleurs une meilleure appropriation des solutions proposées au sein du pack E-administration.

Le Centre de ressources renforcera enfin son rôle d'animateur de réseaux professionnels. Il accompagnera la relance du réseau social des secrétaires en lien avec le Centre de gestion de l'Eure, animera le réseau des DSI et responsables informatiques, et créera un club utilisateurs de la plateforme des marchés publics. Ces espaces contribueront à la diffusion des bonnes pratiques et à la montée en compétences collective.

## **Le Pack E-administration**

Dans le cadre de sa feuille de route 2026-2029, l'Agence du numérique de l'Eure s'engage sur une évolution constante du pack E-administration mis à disposition des collectivités. Cette démarche vise à renforcer la performance, la modernité et la sécurisation des services numériques proposés.

Une première étape consistera en une évaluation des usages, menée au moyen d'un sondage auprès des utilisateurs et complétée par la mise en place d'indicateurs de connexion et de fréquentation des différents modules. Ces

éléments permettront d'objectiver les pratiques, d'identifier les besoins émergents et d'orienter les priorités d'évolution. Dans ce contexte, le groupe de communes et EPCI pilotes - une fois réinterrogé dans sa composition par le biais d'un appel à volontaires- permettra d'affiner ces éléments d'évaluation par une approche à la fois plus qualitative et pragmatique.

En parallèle, le maintien en condition opérationnelle de l'existant constituera un axe majeur, avec la réalisation systématique des mises à jour de sécurité, des évolutions applicatives et des modernisations techniques. À ce titre, la montée de version du parapheur électronique programmée en 2026 illustrera la volonté d'assurer une continuité de service sécurisée et conforme aux standards actuels.



L'offre sera progressivement enrichie par l'intégration des solutions de **la Suite Territoriale** mise à disposition par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), permettant d'apporter aux collectivités des outils mutualisés, souverains et adaptés à leurs missions.

Par ailleurs, des réflexions seront conduites pour identifier de nouvelles solutions susceptibles d'étoffer la plateforme des marchés publics, notamment à travers des outils complémentaires facilitant la dématérialisation de la commande publique.

Une exploration spécifique sera menée autour de solutions libres telles qu'Idélibre pour la gestion des délibérations ou Collec Data pour la publication automatisée des actes administratifs sur les sites institutionnels.

Enfin, une réflexion prospective portera sur l'opportunité de mettre à disposition une solution de Système d'Information Géographique (SIG) ou d'accompagner sur des solutions sélectionnées déjà existantes, afin de répondre aux besoins croissants en matière de gestion territoriale, de données géolocalisées et de services cartographiques partagés.

Dans ce cadre, le Syndicat pourra contribuer à l'enrichissement et à la fiabilisation de données ouvertes sur des plateformes collaboratives telles qu'OpenStreetMap. Cette démarche permettra notamment d'améliorer la visualisation des réseaux et de favoriser l'accès à des informations géographiques de qualité pour l'ensemble des acteurs territoriaux.

### **Le Numérique Solidaire en faveur de la résilience du territoire**

Le Syndicat poursuit son accompagnement des communes quant à la redevance d'occupation du domaine public auprès des opérateurs présents leur territoire. Il assure un appui technique et méthodologique auprès des collectivités

conformément à son champ d'expertise en matière de télécommunication électronique contribuant ainsi à une gestion optimisée de leurs recettes et, plus largement, des deniers publics.

Il pourra également accompagner les communes et les intercommunalités dans la gestion des loyers d'occupation des infrastructures télécom, principalement les lotissements communaux et les zones d'activité pour les intercommunalités. Cet accompagnement porte sur les aspects techniques et méthodologiques notamment la vérification de la propriété des infrastructures télécom par la passation de marchés de travaux notamment, le contrôle des réseaux opérateurs présents, afin de soutenir les collectivités dans la sécurisation et l'optimisation de leurs recettes.

Le Syndicat cherche à mettre en place une offre d'accès au réseau de fibre optique et ce afin de faciliter l'installation de réseaux privés pour leur compte. Cette offre servira de socle commun à plusieurs services :

- Vidéo protection qui nécessitent d'interconnecter caméras, serveurs, sites mairie, PM et NRO.
- GFU : interconnexions sur réseau privatif de plusieurs sites (bâtiments essentiels, sites critiques) publics pour exercer les services publics territoriaux : mairie, école, ateliers techniques, antenne wifi public...
- Réseau de villes intelligentes : gestion parking, flux de circulation, contrôle de la qualité de l'air, wifi public...

Le Syndicat peut proposer des services de conseil en ingénierie pour établir des réseaux privés de type GFU, LORA, ou des infrastructures aptes à recevoir des réseaux de fibre en immeuble, en lotissement ou en zone d'activité par exemple. ENN pourra accompagner les collectivités à la conception de l'ingénierie de leurs réseaux, à la coordination de travaux, à l'établissement de génie civil, à l'établissement de conventions et actes administratifs nécessaires à leur mise en place.

ENN pourra accompagner les collectivités en leur fournissant des informations et des conseils sur l'optimisation de leurs budgets télécoms, en présentant notamment des pistes de rationalisation de leurs abonnements et les principes de mise en place d'un GFU (Groupe Fermé d'Utilisateurs) pour interconnecter plusieurs sites municipaux dans le cadre de son expertise mutualisée.

Avec le décommissionnement du cuivre, les collectivités vont être confrontées aux difficultés de substitution du réseau historique par le réseau de fibre optique. Pour anticiper ces difficultés le Syndicat pourra proposer une assistance de ses communes membres, dans l'identification des logements non couverts par le réseau de fibre, sur le territoire du RIP, l'organisation des travaux de complétude, l'aide à la déclaration conforme des adresses dans la base adresse locale ou encore dans le règlement des problèmes de raccordement (fourreaux d'adduction, bouchés, cassés, absents).

A ce titre, le Syndicat accompagne les communes dans la fiabilisation de leur référentiel d'adressage en apportant un appui méthodologique pour la mise à jour et la certification de la Base Adresse Locale (BAL). Il identifie les incohérences pouvant impacter le raccordement des logements et le décommissionnement du cuivre, fournit des rapports d'anomalies et propose des priorisations de corrections. Le Syndicat diffuse également des guides et bonnes pratiques nationales, favorisant une harmonisation des données d'adressage sur l'ensemble du territoire, tout en respectant la compétence communale et en garantissant la qualité et la cohérence des référentiels pour le déploiement du réseau FTTH.

Le Syndicat va réaliser une étude sur la pertinence et la faisabilité technico-économique de mise en œuvre d'un réseau radio bas débit LORA pour des applications de type IOT (identifier les besoins concrets des collectivités, des entreprises locales ou des agriculteurs) et évaluer comment LoRa pourrait y répondre, en connectant des objets communiquant sur des territoires diffus (capteurs environnementaux ou compteurs intelligents par exemple) .

Une réflexion est actuellement engagée au sein du Syndicat Eure Normandie Numérique concernant l'opportunité de financer à hauteur de 30 % des postes de Conseillers numériques aujourd'hui employés par des communes et EPCI adhérents à l'Agence du numérique de l'Eure.

Cette démarche vise à consolider un dispositif d'accompagnement de proximité en matière d'inclusion numérique, en garantissant un socle minimal d'intervention en matière de numérique, notamment dans l'usage des services publics dématérialisés et l'acquisition des compétences numériques essentielles.

Au-delà de cet enjeu d'accès aux droits, la mutualisation partielle de ces postes permettrait également de renforcer l'appui apporté aux acteurs publics eurois dans l'appropriation des nouveaux usages numériques, en particulier dans un contexte de transition accélérée des pratiques administratives.

Les Conseillers numériques pourraient ainsi contribuer à accompagner les collectivités dans la prise en main d'outils innovants, l'évolution des process internes et la montée en compétence des équipes.

Par cette initiative, Eure Normandie Numérique confirmerait son engagement en faveur d'un numérique accessible, inclusif et pleinement au service des territoires.

Dans le cadre de la campagne de communication, Eure Normandie Numérique poursuivra l'opération de collecte de câbles afin de sensibiliser les collectivités, écoles et citoyens à l'importance d'un numérique responsable et de promouvoir la sobriété numérique comme levier concret d'action environnementale et citoyenne.

Dans la continuité de l'opération de collecte de câbles déployée dans le cadre de sa campagne de communication, Eure Normandie Numérique envisage le développement d'une offre de collecte en vue du réemploi ou recyclage le cas échéant, de matériels informatiques (ordinateurs, écrans, périphériques), conformément aux objectifs de la loi relative à la réduction de l'empreinte environnementale du numérique (REEN). L'expérimentation menée sur les câbles a permis d'éprouver les processus logistiques, de traçabilité et de coordination territoriale à petite échelle, avant d'envisager un dispositif de plus grande ampleur. Ce temps progressif a également permis d'attendre la structuration d'une filière locale, inexistante dans l'Eure en 2023/2024. En effet, la signature, le 2 décembre 2024, de la feuille de route « France Numérique Ensemble » par le Département de l'Eure et la Préfecture – notamment son Axe 3 « Faciliter l'accès à un équipement numérique » (Action 8 : création d'une filière locale de reconditionnement) – permettrait un cadre opérationnel mobilisant l'économie sociale et solidaire, l'insertion par l'activité économique et les employeurs publics et privés pour le don de matériel. Conformément aux objectifs et aux stipulations du Décret n° 2023-266 du 12 avril 2023 relatif au réemploi des matériels informatiques réformés par l'État et les collectivités, le syndicat pourrait contribuer à l'articulation et à la sécurisation de ce dispositif à l'échelle départementale.

Enfin, dans le prolongement de ces actions opérationnelles, le syndicat pourrait proposer une offre d'accompagnement stratégique vers un numérique plus sobre, destinée aux collectivités du territoire. En s'appuyant sur l'outil de pilotage développé par l'association DECLIC, permettant de calculer un indice de maturité, de définir un plan d'actions structuré et de bénéficier d'un accompagnement dédié, Eure Normandie Numérique, en qualité d'Opérateur Public de Services Numériques (OPSN), pourrait accompagner les collectivités dans la mesure, le suivi et l'amélioration continue de leurs pratiques numériques responsables. Cette démarche viserait à structurer une trajectoire conforme aux exigences environnementales, aux objectifs de sobriété et aux obligations réglementaires croissantes en matière de transition écologique du numérique.

### **La Confiance numérique :**

Le Syndicat Eure Normandie Numérique réaffirme son engagement en faveur du renforcement de la confiance numérique auprès des collectivités territoriales euroises.

Cette ambition se traduira par la poursuite des actions de sensibilisation à la cybersécurité, destinées aux élus comme aux agents publics, afin de consolider la culture du risque et de favoriser l'adoption de bonnes pratiques face à l'évolution des menaces numériques. Ces interventions porteront également sur les enjeux de souveraineté des données et des solutions numériques, dans un contexte où la maîtrise des infrastructures et des usages devient un impératif stratégique pour les collectivités.



En parallèle, la commercialisation coordonnée du pack CYBER contribuera à soutenir une transition numérique sécurisée et adaptée aux besoins des communes et intercommunalités. Le lancement de l'offre de messagerie sécurisée avec nom de domaine constituera un levier supplémentaire pour fiabiliser les échanges institutionnels et garantir la protection des communications électroniques.

Par ailleurs, une réflexion structurante est engagée autour de la possibilité de financer à hauteur de 30 % un poste mutualisé de Délégué à la protection des données (DPO) au sein des intercommunalités euroises, afin de renforcer l'accompagnement des communes dans l'application du RGPD et d'améliorer la conformité globale des pratiques.

Enfin, le Syndicat étudie l'opportunité d'intégrer au catalogue de services un dispositif d'accompagnement à la conformité au Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA), dans la perspective d'encourager une administration numérique inclusive et conforme aux obligations réglementaires.

Par l'ensemble de ces actions, Eure Normandie Numérique confirme sa volonté d'offrir un environnement numérique sécurisé, souverain et résilient au service de l'action publique locale.

## C. La stratégie de communication et de promotion des services

### 1) La valorisation de l'offre

Le syndicat souhaite être un acteur de confiance incontournable pour les collectivités euroises dans le domaine numérique. L'objectif est de continuer à

prospector les collectivités non-adhérentes afin de leur présenter outils et services dont elles peuvent bénéficier.

La priorité sera donnée dans un premier temps

- aux communes de moins de 500 habitants pour lesquelles l'adhésion au Syndicat permet d'accéder à un large éventail de services mutualisés tout en restant financièrement accessible,
- aux communes de plus grandes tailles et déjà structurées en leur permettant d'aller plus loin dans la dématérialisation de leurs procédures en accédant à une offre à un coût raisonnable pour elles.

Les élections municipales de 2026 vont générer des opérations de communication particulières : mise à jour des fichiers, communication vers les nouveaux élus, ...

En effet, il conviendra de faire connaître aux nouveaux élus

- l'intérêt que leur commune a à adhérer au syndicat pour les adhérentes,
- et l'intérêt qu'elle pourrait avoir à adhérer au syndicat si elle ne l'est pas encore.

Le syndicat privilégie les relations de proximité et à côté de la prospection téléphonique est prêt à se déplacer en mairie pour rencontrer les équipes sur place.

## 2) La communication

A l'issue des municipales de 2026, le syndicat prévoit, outre les rendez-vous avec les Elus à leur demande, d'éditer un « Livret Elus » présentant notamment l'ensemble des missions, des services et des outils proposés par l'Agence (guide des missions et services du syndicat, rdv avec les élus à leur demande, ...).

### Les supports de communication

Le syndicat dispose d'un certain nombre de supports de communication qu'il mettra en œuvre autant que de besoin pour communiquer sur son offre :

**Le site internet** : un site vitrine qui présente l'offre de l'Agence

**Le Centre de ressources** : infos, actus, ... à disposition des adhérents. Mise en réseau (secrétaires de mairie, DSI, ...)

**La page LinkedIn** : pratiquement 1000 abonnés

**Les flyers** : en 2026, sortie d'un flyer sur l'offre « nom de domaine et messagerie sécurisée ». A venir flyer sur le vidéoprotection, sur les GFU (Groupement Fermés d'Utilisateurs), ...

**Les mailings ou e-mailings** : pour communiquer auprès des collectivités sur notre offre, nos webinaires, nos évènements, ...

**Agenda des Maires et trombinoscope** : communication annuelle dans l'Agenda des Maires et en 2026 dans le trombinoscope des Elus

**Vidéos** : tournage de vidéos témoignages d'élus, agents quand cela est nécessaire pour informer sur une offre de l'Agence

**Fiches villes internet** : une cinquantaine de fiches résumant les actions de l'Agence dans ses différents domaines d'intervention sur le réseau Villes Internet dans un esprit de partage de bonnes pratiques

### L'évènementiel

Eure Normandie Numérique restera dans la continuité de ses actions en direction du groupe pilote, des adhérents ou de l'ensemble des collectivités. Il organisera des réunions en présentiel ou hybrides, des webinaires sur différents sujets liés au numérique et des webinaires « flash », c'est-à-dire sur un temps court (30mn) pour présenter un ou deux outils du pack. En effet, il a constaté que de nombreuses mairies utilisent un ou deux services du pack mais ignorent les autres dont elles disposent pourtant gratuitement.

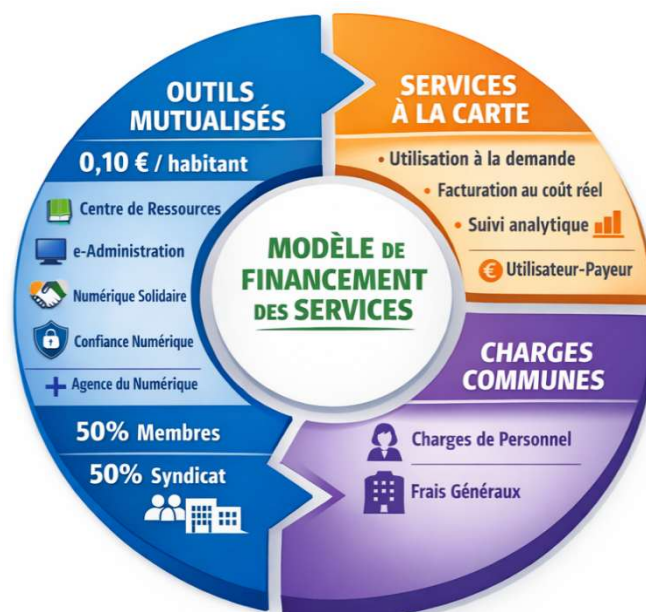
Il pourra être amené à organiser des événements sur des sujets relatifs au numérique, seul ou avec des partenaires, en fonction des opportunités.

Enfin, il continuera à participer aux évènements organisés par ses partenaires ou ses prestataires.

Comme précédemment évoqué, pour renforcer sa visibilité et faire connaître ses nouvelles missions auprès des collectivités, Eure Normandie Numérique a structuré sa campagne de communication sur le numérique responsable. Cette initiative, concrète et à fort impact, a permis de toucher un large public tout en illustrant l'engagement du syndicat en matière de numérique responsable et de solidarité. La campagne, qui se poursuivra jusqu'en 2028, a généré 11 retours médias (presse et tv dont France 3 et Paris Normandie), élargissant notre notoriété au-delà des frontières départementales, auprès d'autres OPSN et associations partenaires.

### **3) Tarification et perspectives budgétaires**

La tarification du Syndicat repose sur un principe de mutualisation transparente et proportionnée :

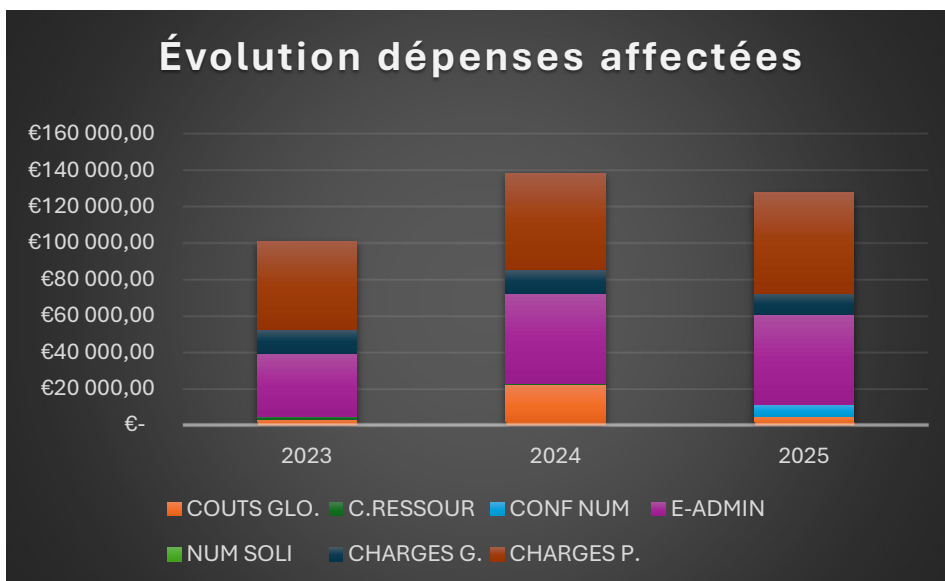


- Outils mutualisés : remboursement forfaitaire selon une grille simplifiée (0,10 €/habitant), réparti en fonction des quatre grands piliers de services : Centre de ressources, Pack e-administration, Numérique solidaire et Confiance numérique, auquel s'ajoutent les coûts généralisés au titre de l'Agence du numérique. Les coûts des services mutualisés sont répartis à 50 % entre les membres et 50 % à la charge du Syndicat pour usage propre.
- Services à la carte : les services utilisés par un nombre limité de membres ou un membre unique sont refacturés à l'euro, avec suivi analytique.
- Une quote-part est appliquée également au titre de la participation des charges de personnel et charges à caractère général.

Le Syndicat suit périodiquement l'évolution des coûts afin de maintenir un équilibre financier et de rester proportionné au regard de la contribution des membres. L'objectif est de maîtriser les dépenses pour conserver la cotisation actuelle, tout en restant prêt à l'ajuster si nécessaire pour garantir la couverture complète des charges.

Cette méthode permet d'assurer la transparence financière, de couvrir l'ensemble des dépenses, tout en offrant aux collectivités une large palette de services mutualisés et adaptés à leurs besoins.

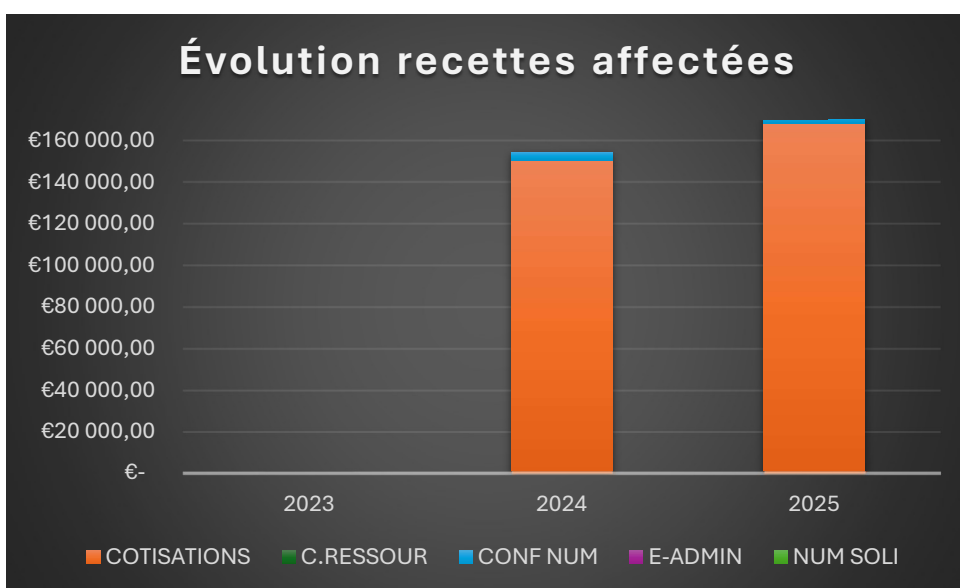
L'évolution financière de cette nouvelle compétence depuis sa création, s'établit comme suit :



L'exercice 2023 a marqué une phase de lancement, caractérisée par l'acquisition progressive des premiers outils et la structuration de l'équipe dédiée à la mise en œuvre de la compétence.

L'année 2024 a constitué une phase d'investissement plus soutenue, avec, notamment, le déploiement des principaux outils composant le pack de services ainsi que la conduite d'une campagne de communication destinée à accompagner leur appropriation par les membres.

L'exercice 2025 s'inscrit dans une phase de consolidation et de stabilisation, centrée sur l'optimisation et la pérennisation des outils et services déjà déployés ainsi qu'à la réflexion sur les services à mettre en œuvre dans les années futures.



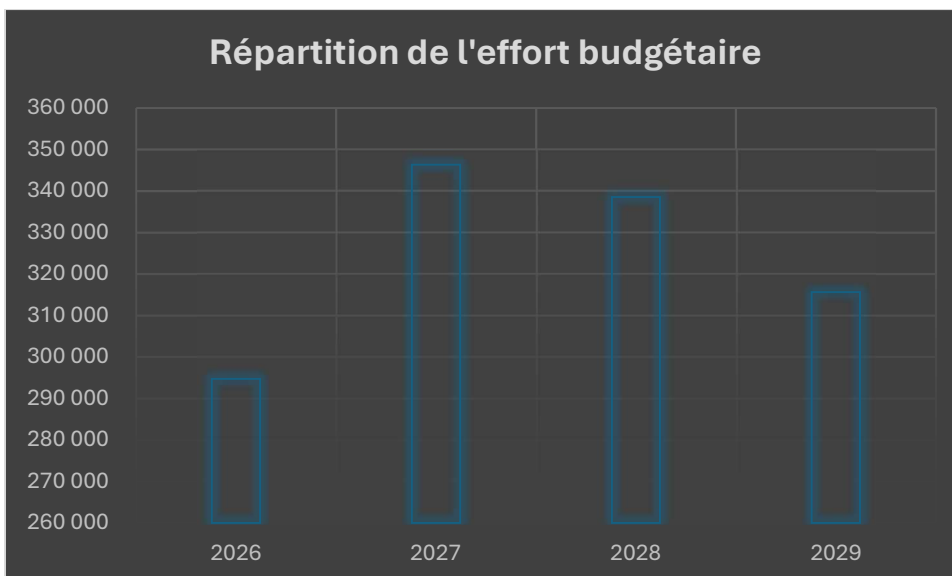
S'agissant des recettes, l'exercice 2023 n'a pas donné lieu à appel de cotisation, compte tenu de la phase de mise en place progressive des services. La facturation

aux membres est intervenue à compter du moment où le Syndicat a été en mesure d'assurer la fourniture effective des services sur une année complète.

Dans un contexte de montée en charge progressive de la compétence, les recettes couvrent actuellement les dépenses et peuvent générer un léger écart. Celui-ci participe à la consolidation du modèle économique et au financement du déploiement progressif des services, dans une logique d'équilibre budgétaire et de maîtrise financière.

## 2) Perspectives budgétaires

La mise en œuvre des perspectives des projets supplémentaires ci-avant mentionnés est estimée à 1,3M€ (hors investissements liés à la partie infrastructure en lien avec la compétence aménagement numérique) sur quatre ans.



### Pilier Centre de ressources – Centre de ressources et accompagnement des adhérents – 38 000 € sur 4 ans

Cette action vise à renforcer les compétences, sensibiliser et outiller les adhérents du SMO sur les usages numériques innovants. Elle se décline en deux sous-actions principales :

- Veilles et sensibilisation (38 000 €) : Mobilisation des moyens internes pour assurer la veille numérique, la sensibilisation à l'intelligence artificielle et à la cybersécurité, et la formation aux outils numériques.
- Accompagnement en matière de centrale d'achat et conseil en ingénierie (moyens internes) : Soutien aux adhérents pour le déploiement et l'optimisation des projets numériques, incluant conseil technique et animation de réseaux.

Pilier Confiance Numérique – Cybersécurité et conformité numérique – 233 900 € sur 4 ans

Cette action vise à sécuriser et accompagner les adhérents sur les aspects réglementaires et opérationnels :

- Pack cybersécurité (124 000 €) : Acquisition et déploiement d'outils de sécurité mutualisés pour les collectivités.
- DPO mutualisés (99 900 €) : Mise en place d'une fonction de Délégué à la Protection des Données mutualisée sur plusieurs années, progressive selon les besoins.
- Accompagnement RGAA (10 000 €) : Assistance aux collectivités pour la conformité des sites web et services numériques aux standards d'accessibilité.

Pilier E-administration – E-administration et modernisation des services numériques – 160 500 € sur 4 ans

Cette action vise à moderniser les outils d'administration électronique et les services numériques des adhérents :

- CRM et outil de ticketing (100 000 €) : Mise en place et suivi des outils de gestion de la relation usagers et des demandes internes.
- Montée de version du parapheur et suite territoriale (26 000 €) : Maintien et mise à jour des outils de signature électronique et de collaboration dans la mise en œuvre des outils de la suite territoriale.
- Upgrade plateforme marché et gestion délibérations (34 500 €) : Amélioration de la plateforme marchés et automatisation de la publication des actes administratifs.
- Services SIG et OpenStreetMap (moyens internes) : Appui à l'usage des services géographiques mutualisés pour les adhérents.

Pilier Numérique Solidaire – Usages spécialisés et infrastructures territoriales – 862 800 € sur 4 ans

Cette action cible le soutien aux usages spécifiques et à l'optimisation des infrastructures :

- Conseillers numériques et coordinateur (732 800 €) : Mutualisation de conseillers numériques avec les communes et les EPCI (532 800 €) et coordination centralisée des actions CN (200 000 €).
- Accompagnement fiabilisation BAL (100 000 €) : Fiabilisation des adresses pour sécuriser les raccordements à la fibre.
- Collecte de matériel informatique (30 000 €) : Organisation de la collecte et gestion des matériels informatiques reformés.

- Accompagnement redevances, loyers et connectivité (moyens internes) : Assistance aux adhérents pour les redevances de domaine public, la connectivité vidéoprotection, GFU, réseau LoRa et IoT [hors investissements], optimisation des budgets télécom et décommissionnement du cuivre.
- Accompagnement EcoClic (moyens internes) : Soutien aux adhérents pour la dématérialisation et l'efficacité énergétique des usages numériques.

Au regard des services d'ores et déjà déployés et des perspectives présentées ci-avant en matière de dépenses, ainsi que de la trajectoire prévisionnelle d'adhésion et d'accompagnement des communes et syndicats, le modèle économique du Syndicat repose sur une hypothèse d'équilibre entre les charges et les recettes.

À l'issue de la phase de développement et de déploiement des principaux outils nécessaires à l'exercice sécurisé et modernisé des compétences des collectivités, une phase de stabilisation est appelée à s'engager. Celle-ci sera marquée par l'optimisation et la pérennisation des services structurants désormais en place.

Dans l'hypothèse où de nouveaux besoins exprimés par les adhérents conduiraient à la création ou à l'extension de services supplémentaires, une analyse préalable de leur impact financier serait systématiquement réalisée. Le cas échéant, les modalités de tarification seraient ajustées afin de garantir le respect du principe d'équilibre budgétaire et la soutenabilité du modèle de mutualisation.

## **D. La gouvernance**

Dans le cadre de la mise en œuvre des deux compétences du syndicat, « Aménagement numérique » et « Services et outils numériques », une réflexion est engagée sur l'adaptation de la gouvernance afin de répondre aux difficultés croissantes observées pour atteindre le quorum lors des réunions des instances décisionnelles. Cette réflexion pourrait conduire à une rationalisation du nombre de délégués siégeant au sein de chaque instance, tout en ajustant la pondération des voix afin de renforcer notamment la représentativité du collège des communes et des syndicats. L'objectif de cette réorganisation serait de concilier efficacité décisionnelle, lisibilité des responsabilités et représentativité territoriale, en garantissant que chaque collègue dispose d'une voix proportionnelle à son rôle stratégique dans le développement numérique du territoire.